COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2019



Offlanges, le 15 avril 2019

<u>Présents</u>: MM Cédric BARBIER, Marc BARBIER, Claude COMTE, Ludivine GERARDIN Gilbert JACQUOT, Jean MICHAUD, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Excusés: Alexandre LENOBLE (pouvoir à Jean-Michel GRAS), Sylvie LEROY (pouvoir à

Thierry VINCENT).

Absents: Jean-Michel GRAS.

Secrétaire de séance : M Thierry VINCENT.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 08/03/2019

Il est approuvé par 8 voix pour et 1 abstention.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 15/03/2019

Il est approuvé par 8 voix pour et 1 abstention.

OPPOSITION À L'ENCAISSEMENT DES RECETTES DES VENTES DES BOIS PAR L'ONF

M. le maire informe les conseillers qu'il propose de prendre une délibération afin de soutenir la fédération nationale des communes forestières qui a engagé une action contre l'encaissement des produits des ventes de bois des forêts communales directement par l'office national des forêts. L'ONF serait donc un intermédiaire supplémentaire entre l'acheteur et la trésorerie qui, à l'heure actuelle, encaisse directement les recettes des ventes de bois pour le compte de la commune. Cette mesure aurait un impact négatif sur la trésorerie communale, notamment à cause d'un décalage de plusieurs mois entre les ventes de bois et l'encaissement de ses recettes par la commune.

Les conseillers approuvent à l'unanimité (9 voix) la délibération de s'opposer à l'encaissement des recettes des ventes des bois par l'ONF.

SUBVENTIONS COMMUNALES 2019

M le maire propose les subventions suivantes :

Bénéficiaire	Montant alloué
ADMR	180 €
Anciens combattants	70 €
Assoc secrétaires mairie	70 €
Association sportive	220 €
Moissey (ASM)	
Croix rouge	70 €

Bénéficiaire	Montant alloué
Donneurs de sang	70 €
Foyer rural d'Offlanges	300 €
Serre vivante	70 €
Participants voyage collège Pesmes	130 €
Souvenir Français	70 €

Ces subventions sont adoptées à l'unanimité (9 voix).

Arrivée de M. Jean-Michel GRAS à 21h00.

TAXES LOCALES 2019

M le maire propose le maintien des taux sachant qu'ils n'ont pas changé depuis 2007. Le conseil décide à l'unanimité le maintien des taux actuels, à savoir :

Taxe d'habitation :

12,54 %

- Taxe foncier bâti:

10,10 %

- Taxe foncier non bâti :

18,82 %

BUDGETS PRIMITIFS 2019

M. le maire présente les budgets qui se synthétisent comme suit :

BUDGET ANNEXE EAU

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
	prévues	prévues		prévues	prévues
Réelles	12 727	23 420	Réelles	51 793	0
Ordre	15 110	924	Ordre	924	15 110
Report		3 493	Report		51 607
TOTAL	27 837	27 837	TOTAL	52 717	66 717

Le budget annexe eau est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES PRE	DEPENSES PREVUES RECETTES PREVUES		EVUES	
Dépenses réelles	182 779	Recettes réelles	211 472	
Dépenses d'ordre	202 083	Recettes d'ordre	0	
Report		Report	199 390	
TOTAL	384 862	TOTAL	410 862	

	INVES	ISSEMENT		
DEPENSES PREVUES		RECETTES PREVU	RECETTES PREVUES	
Restes à réaliser	24 900	Restes à réaliser	37 500	
Dépenses réelles	476 582	Recettes réelles	308 868	
TOTAL dépenses réelles	501 482	TOTAL recettes réelles	346 368	
Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre	202 083	
Report	46 969	Report		
TOTAL	548 451	TOTAL	548 451	

Me Ludivine GERARDIN demande pourquoi il n'est pas prévu de réflexion globale sur l'aménagement du village. M. le maire répond que, pour l'instant, l'aménagement de l'entrée du cimetière avait été demandé par le conseil municipal et que 20 000€ ont été inscrits au budget et qu'il a déjà pris contact avec le CAUE du Jura pour ce projet.

Le budget principal est adopté par 8 voix pour et 3 voix contre.

QUESTIONS DIVERSES

- La course VTT « Tour de la Serre 2019 » aura lieu le 12 mai.
- Un rallye véhicule anciens passera par Offlanges le 14 avril 2019 matin et la course cycliste Dijon Auxonne Dijon l'après midi.
- Les nouveaux horaires d'été d'ouverture de la déchèterie de Montmirey-le-Château sont le mardi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h45 et le samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h45.
- Mme Ludivine GERARDIN demande si la convention avec la fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation des chats errants a été renouvelée après le 31/12/2018. M. le maire répond que le conseil avait demandé qu'une solution au « coup par coup » soit trouvée avec la SPA.
- M. Claude COMTE demande à M. le maire s'il a des informations sur l'annonce faite par M. Alexandre LENOBLE lors du dernier conseil municipal, de demander à l'entreprise CREN de porter plainte contre la commune. M. le maire explique qu'il a lui-même contacté par téléphone M. CREN et que celui-ci lui a répondu qu'il ne voulait pas polémiquer plus à ce sujet.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 21h55